



CADETS - JUNIORS - SENIORS - MASTERS



SAUVENTAGE SPORTIF

CHALLENGE Philippe Duffaut

31 janvier & 1^{er} février 2026

Championnat départemental de Haute-Garonne

PISCINE OASIS DE LA RAMEE - TOURNFEUILLE

Programme de la compétition :

Samedi 31 janvier 2026

- . 14h15 : Ouverture des portes, début de l'échauffement ;
- . 15h00 : Fin de l'échauffement ;
- . 15h15 Début des épreuves ;
- . 19h00 : Fin prévue des épreuves

Epreuves : 50m mannequin et 200m obstacles

Dimanche 1er février 2026

- . 7h30 : Ouverture des portes, début de l'échauffement ;
- . 8h15 : Fin de l'échauffement ;
- . 8h30 : Début des épreuves ;
- . 12h30 : Fin prévue des épreuves ;
- . 13h30 : Ouverture des portes, début de l'échauffement ;
- . 14h15 : Fin de l'échauffement ;
- . 14h30 : Début des épreuves ;
- . 19h00 : Fin prévue des épreuves

Epreuves le matin : 100m Bouée Tube et 200m SLS

Epreuves l'après-midi : 100m combiné et 100m mannequin palmes

Attention : les horaires et les épreuves communiqués ci-dessus peuvent être modifiés en fonction des inscrits. Un planning plus précis pourra être communiqué une fois toutes les inscriptions reçues.

Règlement de la compétition :

Cette compétition est organisée par le **Tournefeuille Sauvetage Nautique**, elle est inscrite au calendrier national des compétitions de la **FFSS**.

Le **challenge Philippe Duffaut**, championnat départemental de la Haute-Garonne, est ouvert aux licenciés 2025-2026 de la F.F.S.S. et aux membres de fédérations étrangères affiliées à l'I.L.S. dans les catégories suivantes : cadets, juniors, seniors, et masters (une catégorie).

Le règlement des épreuves est celui de la **FFSS** en vigueur le jour de la compétition.

Officiels :

Chaque club devra présenter 1 officiel pour 5 compétiteurs
Un officiel doit s'inscrire pour la journée.

Le repas des officiels, plongeurs, secouristes et bénévoles du dimanche midi est pris en charge par le TSN.

Classements et récompenses

Classement individuel :

Les 3 premiers par homme et femme par catégorie au classement général (Cumul des points des épreuves).

Si un sauveteur d'un département autre que le 31 accède au podium, il y aura 2 médailles de la même couleur.

Le titre de champion départemental sera décerné dans toutes les catégories, homme et femme.

Classement par équipe :

Les 3 premiers clubs au classement général (cumul des points des épreuves).

Si une équipe d'un département autre que le 31 accède au podium, il y aura 2 coupes de délivrées.

L'attribution des points se fera selon le règlement FFSS.

Matériels et déroulé des épreuves :

- Chaque structure devra apporter 2 mannequins orange et 2 Bouées Tubes aux normes.
- Les forfaits seront à déclarer dès l'arrivée sur site de la compétition.
- Les compétiteurs devront faire preuve de vigilance et de réactivité quant à l'annonce des épreuves et séries et ce afin de permettre le bon déroulement de la compétition.

Inscriptions :

Les engagements sont à régler avant le début de la compétition : 6 € par compétiteur et 10 € par club. Fin des engagements, le 29 janvier 2026.

Règlement par chèque le jour même.

Droit à l'image :

Lors de la compétition des photos et des vidéos seront prises, les nageurs de par leur inscription et le paiement de leurs engagements, autorisent la presse et les organisateurs à exploiter les images réalisées.

Repas :

Afin de limiter les déchets, les participants devront privilégier les gourdes et les éco-cup. Une buvette sera mise en place à l'entrée de la piscine mais aucune bouteille d'eau ne sera distribuée.

Lieux de la compétition :

Piscine l'Oasis de la ramée, base de loisir de la ramée, chemin de Laramet à Tournefeuille

Piscine de 25m / 5 couloirs



toulouse
métropole

